

[Text]

Donald, and I announced the introduction of *Challenge '85*, a \$205 million summer employment program for students. This new program, which is designed to provide career and learning related work for 95,000 summer students, calls on the energy and ability of all economic partners to work together in creating challenging summer jobs.

Instead of make-work projects that lead nowhere, we are providing subsidies to the private sector to create jobs that relate directly to studies and give youth practical work experience.

At the same time, the program provides loans and loan guarantees for those youth that need temporary assistance to start their own businesses.

The program will be successful to the extent that it provokes young people and the private sector to accept the challenge and the responsibility on a personal level.

The issue of training and retraining was raised at the First Ministers Conference on the Economy in Regina. The notion that government programs, particularly in the employment area, must continually evolve to keep abreast of changes in society is fundamental. An initiative which is pertinent this year may require modifications in the following year. For this reason, there is a need to maintain on-going discussions with the provinces and the private sector.

A second concern is education. In Canada, education has been and will continue to be a major factor in the development of youth. Youth and the public have been invited by your committee to submit briefs on this topic. The impact of the recession has been particularly severe for youth without post-secondary education. Youth with the lowest educational qualifications might experience the greatest transitional difficulties and a deteriorating position in the labour market. Youth who drop out of secondary school may be affected by long periods of joblessness and a lack of meaningful labour market attachment. Even if employed, some may encounter lower wages, higher job turnover, fewer fringe benefits, and less job satisfaction.

Access and quality of higher education must be maintained and, where possible, improved. In conjunction with the Secretary of State, who is responsible for post-secondary education, I am following developments in this area closely. I consider education a high priority because of its fundamental role in personal development and social integration.

I am certain that individuals and organizations will be eager to offer their comments on education issues to your committee.

J'aimerais vous entretenir maintenant de la Loi sur les jeunes contrevenants. Le 1er avril 1985, un événement important s'est produit. C'est ce jour-là, en effet, que la Loi sur les jeunes contrevenants entrait en vigueur.

La Loi sur les jeunes contrevenants, qui a reçu la sanction royale en juillet 1982, a remplacé la Loi sur les jeunes délinquants, vieille de 75 ans. Cette loi, tout en visant la pleine protection de la société, met l'accent sur la capacité des jeunes à assumer la responsabilité de leurs actes. Elle reconnaît que les

[Traduction]

avons annoncé la création de Défi 85, un programme d'emplois d'été pour les étudiants de 205 millions de dollars. Ce nouveau programme, qui vise à fournir une expérience de travail à 95 000 étudiants, s'appuie sur la volonté et la capacité de tous les partenaires économiques de collaborer à la création d'emplois d'été intéressants.

Au lieu de lancer des projets de création d'emplois qui ne mènent nulle part, nous versons des subsides au secteur privé pur créer des emplois qui permettent aux étudiants d'acquérir une véritable expérience de travail dans leur domaine.

Le programme offre en outre des prêts et des garanties de prêt aux jeunes qui ont besoin d'une aide temporaire pour lancer leurs propres entreprises.

Le programme sera efficace dans la mesure où les jeunes et les entreprises du secteur privé accepteront le défi et les responsabilités qu'il implique.

La question de la formation et du recyclage a été soulevée à la conférence des Premiers ministres sur l'économie qui s'est tenue à Regina, les 14 et 15 février derniers. Il est essentiel que les programmes gouvernementaux, particulièrement dans le domaine de l'emploi, s'adaptent constamment à l'évolution de la société. Un programme approprié cette année nécessitera peut-être des modifications l'an prochain. C'est pourquoi il faut poursuivre les discussions dans ce domaine.

Un deuxième sujet de préoccupation est l'éducation. Au Canada, l'éducation a joué et continuera de jouer un rôle essentiel dans le développement de la jeunesse. Votre comité a invité les jeunes et le public à lui présenter des mémoires et des exposés sur cette question. La récession a été particulièrement dure pour les jeunes qui n'ont pas d'instruction postsecondaire. Les moins instruits éprouvent de plus grandes difficultés; les jeunes décrocheurs du cours secondaire se trouvent forcés à de longues périodes de chômage et n'arrivent pas à trouver d'emploi stable. Même quand ils en ont un, ils sont mal payés, le taux de roulement est élevé et les avantages sociaux aussi rares que leurs satisfactions dans le travail.

L'accès et la qualité de l'éducation doivent être non seulement maintenus mais aussi améliorés partout où cela est possible. C'est dans cette perspective que je collabore étroitement avec le Secrétaire d'État à qui échoit la responsabilité des programmes reliés à l'éducation postsecondaire, l'éducation doit donc recevoir notre attention prioritaire à cause du rôle fondamental qu'elle joue dans le développement personnel et l'intégration sociale des jeunes.

Je ne doute pas que plusieurs groupes et organismes soient impatients de vous faire part de leurs observations sur les sujets reliés à l'éducation.

Let me turn now to the Young Offenders Act, a significant new piece of legislation which came into full effect on April 1, 1985.

The Young Offenders Act, which was given Royal Assent in July 1982, replaced the 75-year-old Juvenile Delinquents Act and provides for a revision of juvenile law and procedures in Canada. This new legislation places an increased emphasis on the interests and protection of society and on the capacity of